



Mairie de CHUSCLAN

☎ 0466901410

mairie@chusclan.fr

Chusclan, le 03/05/2024.

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à une réunion du conseil municipal prévue en mairie le :

Mardi 14 mai 2024 à 18h00

En cas d'absence, merci de transmettre votre pouvoir de vote.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2024.
- Délibérations :
 - Dénomination de 9 nouvelles voies communales
 - Chemin de Chusclan
 - Chemin des Sablas
 - Chemin du Toc A Chusclan
 - Descente des minimes
 - Impasse du stade
 - Montée des minimes
 - Montée des Sausses
 - Passage Louis Anglezan
 - Place du Puits Moutas
 - Mise à jour du tableau de classement des voies communales de Chusclan.
 - Occupation du domaine public – local du boulodrome.
 - Adhésion au groupement de commandes porté par les Syndicats Départementaux d'Énergies pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique.
 - Modification du règlement intérieur du restaurant scolaire et de l'accueil de loisirs périscolaire de Chusclan – 5^{ème} modification applicable au 01/09/2024.
 - Autorisation au maire à signer la convention de renouvellement d'adhésion ENT-école de CHUSCLAN 2024-2025.
- Questions diverses :
 - Organisation des permanences du bureau de vote – élections européennes


Le maire,
PEVIERE Pascal.